F.S.U. 67
Fédération Syndicale Unitaire

F.S.U. 67
Fédération Syndicale Unitaire

Compte-rendu FSU 67

du CHSCTD 67 du 12 février 2015

Présents :
Administration : M. Bernard, M.Dournel, M. Peter, Mme Huhardeaux, Mme Lichtor,M. Delaunay,
Représentants du personnel : Mme Zingerlé, Mme Haller, Mme Brandt, Mme Jacquet, M. Rieczkowiecz, Mme Diallo, M. Moser, Mme Bronner, Mme Delaye, M. Roehrig, M. Bruder, M. Robert.

Le CHSCTD67 s'est tenu le 12 février de 13h à 17h00, l'ordre du jour important nous obligera à poursuivre la séance le lundi 16 mars 2015.

-Elections de la secrétaire CHSCTD 67, deux candidatures : Jeanne-Lise Zingerlé (UNSA) et Myriam Brandt (FSU), Mme Zingerlé est élue 5 voix contre 2.

Secrétaire adjoint :

- **Déclaration liminaire faite par la FSU**

Réponse à la déclaration liminaire par M. Bernard, président du CHSCTD :

On reparlera du respect des textes quand on abordera le point « protocole des visites ».
M. Delaunay, conseiller de prévention des risques propose d'assurer une formation sur la technique de « l'arbre des causes ».
En ce qui concerne le point sur les moyens pour assurer les missions des membres du CHSCTD, la réponse appartient à M. le Recteur. Lors du CHSCTA, M. Basquin nous a dit attendre la circulaire d'application au décret de cet automne pour préciser les modalités d'application.

La FSU insiste sur le fait que cette situation est intenable puisqu'elle ne permet pas d'être remplacée.
L'administration nous incite à faire accélérer les choses auprès du ministère par l'intermédiaire de nos représentants nationaux.
Il sera demandé en intersyndical une audience à M. le Recteur.

Le procès-verbal du 18 septembre 2014 a été adopté à l'unanimité.

- **Compte-rendu de visite de l'école maternelle Camille Claus.**

Préconisations faites pour le CHSCTD 67 :

ISST se rendra à l'école pour faire une visite du bâtiment car de nombreux problèmes de sécurité ont été repérés.

L'IEN aidera la directrice dans l'organisation des ATSEMS afin qu'elles ne soient pas toutes en pause en même temps.

Les ATSEMS absentes doivent être remplacées

La mairie doit tenir compte de la configuration des locaux pour la dotation en ATSEMS des écoles.

Une meilleure formation des ATSEMS

- **Ecole maternelle du Ried de Hoenheim**

Un problème de détérioration de matériaux contenant de l'amiante ont été dénoncé par les parents d'élèves de cette école.
La mairie a fait mesurer le taux de fibre d'amiante dans l'air qui est très faible et largement en dessous de 5 fibres/ litre d'air.

L'ISST rappelle que toutes les écoles doivent avoir un double des dossiers techniques amiante(DTA).
La FSU demande des précisions sur la surveillance. Une surveillance à l'œil nu est suffisante et ne doit pas forcément être notifiée sur le DTA.
La FSU demande si les interventions des employés municipaux sur les dalles ne devraient pas être précisées dans le DTA.
La FSU précise que le fait de ne rien voir inscrit dans le DTA peut inquiéter les collègues qui voit pourtant des matériaux contenant de l'amiante se dégrader.
L'ISST recommande au mairie de faire apparaître ces interventions dans le DTA.
L'ISST recommande comme règle de sécurité en cas de matériaux contenant de l'amiante de ne surtout pas y toucher.
Le conseiller de prévention départemental et l'ISST seront présents lors du conseil d'école pour présenter les résultats des mesures.

- **MECS Oberlin de Labroque.**

Une visite de vérification de la sécurité dans les locaux a été faite par le conseiller de prévention départemental.
Le comité de pilotage se réunit régulièrement.
La conseillère ASH se rend sur le site pour la formation de la directrice.

-Ecole maternelle de Lampertheim

Plusieurs visites ont été faites soit par l'ISST soit par le conseiller de prévention départemental.
La mairie a gagné du temps pour ne pas répondre à son devoir de sécurité.
Plusieurs courriers ont été envoyés par le préfet.

- **La création du cellule de conciliation** pour aider les équipes faisant face à des conflits internes sera discuté lors du groupe de travail sur les RPS.

- **Emission des ondes électromagnétiques**

  Il faut attendre le décret d'application.

Suite du CHSCTD le 16 mars 2015

- **Collège Galilée**

Il est de retour sur le site de Lingolsheim mais toujours dans des locaux provisoires. La commission de sécurité a émis un avis favorable. Une nouvelle visite du CHSCT est prévue le lundi 23 mars 2015.

- **Ecole St Thomas de Strasbourg .**

Des fiches RSST ont été remontées par l'école à propos d'allées et venues incessantes, de portes jamais fermée, d'intrusion de touristes.

- **Création d'une cellule de conciliation en cas de conflit dans les écoles** :

Cette proposition sera étudiée en groupe technique.

- **Réponses données par l'administration aux avis votés précédemment**

La réponse négative à l'avis du 31 mai 2014 qui demandait de proposer une formation pour les enseignants confrontés à des enfants ayant des problèmes de comportement a engendré un long échange.
La FSU 67 s'est étonnée du refus et a précisé que c'était une des missions du CHSCTD de préconiser de la formation pour l'amélioration des conditions de travail. L'administration a décidé de réfléchir en voyant du côté de la DAFOR pour créer une formation inter-degré sur cette problématique.

- **2 nouveaux avis votés :**

Avis sur les conditions de travail des PEMF

Les membres du CHSCT D alertent en déposant un avis sur les conditions de travail des enseignants maitres formateurs du 1er degré :

Lire l'avis en pièce jointe

Avis voté en CHSCT :

Les membres du CHSCT D alertent en déposant un avis de la situation de formation difficile des **Professeurs stagiaires.**

Lire l'avis en pièce jointe

Un transfert des sections internationales du collège de l'Esplanade vers le collège Vauban était envisagé par l'Inspection Académique de manière à répartir les effectifs des sections internationales sur les deux établissements. Les parents des sections internationales ne voulant pas de cette solution auraient obtenu gain de cause puisque le Recteur a différé cette décision.